

Chers parents,

Comme vous le savez, une réouverture de l'école est prévue pour le **jeudi 14 mai** (les 11 et 12 mai sont des jours de prérentrée pour les enseignants) . Cette réouverture est définie dans le protocole sanitaire que le maire est chargé d'appliquer et de mettre en œuvre dans les écoles. Ce protocole permet entre autre de définir la capacité d'accueil de chaque classe avec un **maximum de 15 élèves par classe**.

Afin de pouvoir définir les groupes et l'organisation de l'école, nous allons nous baser sur les réponses que vous nous avez données .

Nous vous rappelons que l'Éducation **Nationale vous laisse pleinement décisionnaires**. La **continuité pédagogique** sera assurée par l'équipe enseignante mais ne pourra pas être aussi approfondie.

L'organisation précise ne peut pas vous être donnée ce jour car elle va dépendre du nombre d'élèves qui seront accueillis. L'accueil de votre enfant pourra avoir lieu soit tous les jours (si l'on ne dépasse pas 15 élèves dans la classe) soit 1 semaine sur 2 soit 2 jours consécutifs.

Cela vous sera précisé par mail le 11 mai. Cette organisation sera amenée à changer en fonction du nombre d'élèves accueillis. Elle n'est pas figée et peut évoluer au cours du temps.

Pour permettre de nous organiser le mieux possible il vous sera demandé **d'avertir la directrice ou l'enseignante de votre enfant au moins 3 jours « ouvrables » avant son retour à l'école**.

Ensuite, les groupes établis seront fixes et ne pourront pas être modifiés pour des raisons sanitaires. Votre enfant ne sera pas forcément avec ses camarades de classe et/ou avec son enseignant habituel.

L'accueil à l'école se fera par 2 entrées différentes et **de façon échelonnée** :

- Entrée principale : **CE1/CE2, CE1 , CE2, CM2B, CM1A**
- Entrée rue des Cahouettes (entrée de la crèche) : **CPA, CPB, UPE2A CM1B, CM2A**

Les horaires échelonnés vous seront communiqués lundi.

Ce sera le même dispositif pour la sortie des classes.

Certaines consignes et les gestes barrières devront être respectés .

- Vous devez prendre la température de votre enfant avant le départ à l'école. En cas de symptômes ou de fièvre (37,8°C ou plus) de votre enfant ou d'un membre de la famille votre enfant ne devra pas venir à l'école. Si votre enfant présente le moindre symptôme au cours de la journée, il faudra venir le chercher.
- **La distanciation sociale de 1 mètre sera appliquée** tout au long de la journée (classes réaménagées, toilettes un par un, déplacements dans les couloirs réorganisés, récréations...)
- **Le lavage régulier des mains** avec du savon ou du gel hydroalcoolique sera organisé : avant d'entrer en classe, avant et après les récréations, avant et après le passage aux toilettes, avant et après les repas, en cas de toux . . .
- Les adultes présents dans l'école (enseignants, AVS, personnel de cantine) porteront des masques lorsque la distanciation sociale sera impossible. Il n'y a pas de masques prévus pour les enfants.
- Il n'y aura pas de contact entre les élèves ni avec les enseignants. Les objets ne pourront pas non plus être partagés.
- **En classe : pas de prêt de matériel. Votre enfant devra avoir le sien : trousse complète, règle, crayons, feutres, livres**
- En récréation : pas de ballon, pas de jeux collectifs tels que le chat ...

Dans le cas d'un retour à l'école, nous vous demandons de commencer à préparer votre enfant à l'application stricte de ces consignes. Elles lui seront rappelées et expliquées en classe par les enseignants.

Cordialement

L'équipe enseignante